

---

## Bruxelles, Anvers, Malines, Ostende, Louvain, etc... Notices sur les vues.

**Numéro d'inventaire** : 0003.00103.26

**Auteur(s)** : Pierre Marcel

**Type de document** : imprimé divers

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1903

**Collection** : B - Géographie, voyages

**Description** : Exemplaire ayant été plié. Quatre premières pages cornées en bas.

**Mesures** : hauteur : 209 mm ; largeur : 136 mm

**Notes** : L'auteur est licencié ès-lettres. Brochure diffusée par le Service des projections lumineuses (Musée pédagogique). Il s'agit d'une brochure descriptive d'une série composée de 25 vues sur verre pour projections lumineuses. Liste des titres des notices des vues : 1 Bruxelles. Hôtel de ville. 2 Bruxelles. Sainte-Gudule. 3 Bruxelles. Maison du Roi. 4 Bruxelles. La palais de justice. 5 Bruxelles. Canal de Villebroeck. 6 Le lion de Waterloo. 7 Anvers. 8 Anvers. Bassin de Katendyck. 9 Anvers. La cathédrale. 10 Anvers. Cour du Musée Plantin. 11 Anvers. Puits de Quentin Massys. 12 Anvers. Statue de Van Dyck. 13 Anvers. Statue de Teniers. 14 Louvain. Hôtel de ville. 15 Oudenarde. Hôtel de ville. 16 Courtrai. Cheminée de l'hôtel de ville. 17 Malines. Place et église Saint-Rambaut. 18 Malines. Les halles. 19 Tournai. 20 Ostende. La plage. 21 Voitures à chiens. 22 Pêcheur de la mer du Nord. 23 Hans Memling. Châsse de Sainte-Ursule. 24 Rubens. Portrait d'Hélène Fourment. 25 Teniers. Les Arquebusiers d'Anvers.

**Mots-clés** : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse  
Géographie

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 17

Sommaire : introduction

1445

*Revue*  
*R. 11. 35*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

SERVICE DES PROJECTIONS LUMINEUSES

NOTICES SUR LES VUES

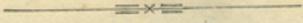
LA BELGIQUE

I

Bruxelles, Anvers, Malines, Ostende,  
Louvain, etc.,

PAR

Pierre MARCEL,  
licencié ès lettres.



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1903

*La présente notice doit être renvoyée au Musée  
avec les Vues.*

